

WEBINAIRE MAYENNE

Billetterie et Hospitalité

QUESTIONS TRAITEES – BILLETTERIE :

- ***Le mouvement sportif pourra-t-il bénéficier de l'offre de billetterie proposée aux collectivités labélisées Terre de Jeux 2024 ?***

L'offre de billetterie offerte aux entités labélisées Terre de Jeux 2024 s'applique aux entités suivantes :

- Collectivités labélisées non hôtes et non concernées par le relais de la flamme ;
- Les CROS, CDOS et CTOS labélisés ;
- Les fédérations labélisées qui ne sont pas au programme des Jeux de Paris 2024.

A noter que les fédérations olympiques et paralympiques, les collectivités-hôtes et les collectivités concernées par le relais de la flamme seront traités via un programme spécifique.

- ***Y a-t-il un nombre limité de billets par entité labélisée ?***

Un minimum de 30 billets sera imposé aux entités souhaitant acheter de la billetterie territoriale. Il n'y a pas de maximum défini à ce stade. Les modalités vous seront précisées en 2023.

- ***Les billets achetés par les entités labélisées devront-ils être nominatifs ?***

Oui, les billets achetés seront nominatifs. Mais un délai vous sera accordé pour nous donner la liste des bénéficiaires des billets achetés via la billetterie territoriale.

- ***Quand va ouvrir la billetterie territoriale, dédiée aux labélisées Terre de Jeux 2024 ?***

La vente dédiée Terre de Jeux 2024 ouvrira à la rentrée de septembre 2023.

- ***Quels types de billets seront disponibles dans la billetterie territoriale ?***

Dans la vente dédiée Terre de Jeux 2024, les billets proposés seront pour les Jeux Olympiques principalement les sports grande jauge tel que : le Rugby, le Football, le Handball, le Basketball, mais aussi le Hockey sur Gazon et pour les Jeux Paralympiques, la grande majorité des Sports. Le détail de l'offre vous sera communiqué à l'ouverture de la vente.

- ***Quel sera le prix d'un billet pour assister aux Jeux ?***

Les billets seront disponibles à partir de 24€ sur les Jeux Olympiques et 15€ sur les Jeux Paralympiques

- ***Les places sont-elles datées et attitrées à une épreuve ?***

Le billet donne à une session. Selon le sport et la discipline, une session comprend une ou plusieurs épreuves se déroulant sur une période donnée.

- ***Pourrons-nous revendre des billets au prix d'achat ?***

Les billets achetés ne peuvent pas être revendus.

- ***Avez-vous des recommandations sur les modalités de transport et d'hébergement ?***

Concernant le transport et l'hébergement, il est important d'anticiper car la région parisienne sera très encombrée sur cette période.

Paris 2024 encourage l'utilisation des transports en commun pour se rendre sur les sites de compétition.

- ***Le paiement par mandat administratif sera-t-il possible ?***

Que ce soit pour l'offre hospitalité ou la billetterie territoriale, le paiement sera possible via Chorus Pro.

QUESTIONS TRAITEES – HOSPITALITE :

- ***Le mouvement sportif aura-t-il accès aux offres d'hospitalités ?***

L'offre hospitalité est ouverte à toute personne ou entité souhaitant bénéficier d'une telle offre y compris le grand public.

- ***Quel sera le tarif des billets pour l'offre hospitalité ?***

Plusieurs produits seront disponibles : Hospitalité dans la ville « Clubhouse 24 », Hospitalité sur site et Voyages.

L'hospitalité dans la ville « Clubhouse 24 », package incluant un billet et un accès aux hospitalités dans le Palais de Tokyo, commence à 85€ HT/personne (billet inclus).

L'hospitalité sur site quant à elle commence à 165€ HT/personne (billet inclus).

- ***A partir de quand pourrons-nous bénéficier de l'offre hospitalité ?***

Dès son ouverture en novembre 2022.

- ***A quel type de billet aurons-nous accès grâce aux hospitalités ?***

Tous les packages commercialisés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que les cérémonies sont disponibles pour les labélisés Terre de Jeux 2024.

Un catalogue détaillant les produits et tarifs sera bientôt mis à votre disposition afin que vous puissiez prévoir le budget que cela peut impliquer.

- ***Peut-on revendre les billets achetés pour les hospitalités ?***

Les billets achetés dans l'offre hospitalité **ne peuvent pas être revendus** mais les modifications de noms pourront être apportées jusqu'à une date proche de la session afin de vous apporter toute flexibilité et vous permettre de réattribuer vos packages.